

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

08 novembre 2021

L'AMF décerne son prix 2021 du jeune chercheur en économie à Paul Karehnke

Lancé en 2015 avec l'objectif de soutenir la recherche académique sur des thèmes en lien avec la régulation et les marchés, le prix de l'Autorité des marchés financiers récompense cette année Paul Karehnke, professeur associé de finance à l'ESCP Business School.

Dans le cadre de son prix du jeune chercheur en économie, le régulateur récompense Paul Karehnke pour l'ensemble de ses travaux et en particulier ceux liés à l'évaluation des actifs et à la finance comportementale. Le lauréat recevra officiellement son prix lors de la réunion du Conseil scientifique de l'AMF en janvier 2022 au cours de laquelle il présentera ses travaux de recherche aux membres du Conseil.

D'un montant de 5 000 euros, le prix AMF du « Jeune chercheur » récompense les travaux de chercheurs âgés de moins de 35 ans sur des thèmes économiques et financiers présentant un intérêt pour le régulateur de marché.

Les recherches de Paul Karehnke portent notamment sur l'évaluation d'actifs, la finance comportementale et la théorie de la décision. Avant de rejoindre l'ESCP en 2018, il a été maître de conférences à l'Université de New South Wales à Sydney. Il a obtenu un doctorat en finance de l'Université Paris-Dauphine et de l'Université de Tilburg en 2014.

Les travaux de Paul Karehnke peuvent être consultés à l'adresse suivante :

<https://www.escp.eu/karehnke-paul> URL = [https://www.escp.eu/karehnke-paul]

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org> URL = [https://www.amf-france.org]

CONTACT PRESSE

— Direction de la communication

+33 (0)1 53 45 60 25
media@amf-france.org

En savoir plus

👉 Page internet de Paul Karehnke

Mots clés

CONSEIL SCIENTIFIQUE

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

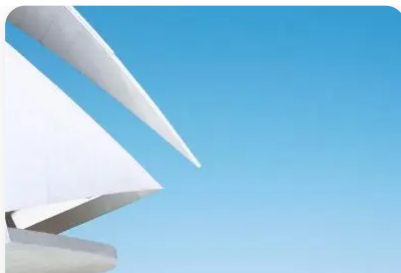


RÈGLES PROFESSIONNELLES

MARCHÉS

28 mai 2026

Décision relative aux modifications des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) Aquis Exchange Europe, concernant le lancement d'une

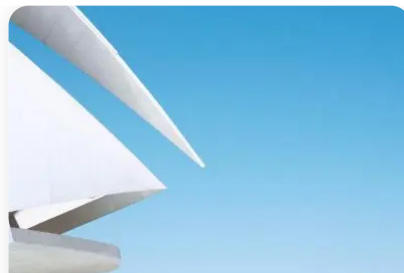


RÈGLES PROFESSIONNELLES

MARCHÉS

31 mars 2026

Décision d'approbation des modifications de règles du système multilatéral de négociation LISE, concernant notamment l'enregistrement de LISE en qualité de



RÈGLES PROFESSIONNELLES

MARCHÉS

31 mars 2026

Décision relative à la modification des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) MTS France



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02